

Régie de l'énergie - Dossier R-3526-2004

Avis sur la sécurité énergétique des Québécois à l'égard des approvisionnements électriques (2003-2010) et la contribution du projet du Suroît

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-3526-2004

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

AVIS DE LA RÉGIE SUR LA SÉCURITÉ
ÉNERGÉTIQUE DES QUÉBÉCOIS À
L'ÉGARD DES APPROVISIONNEMENTS
ÉLECTRIQUES (2003-2010) ET LA
CONTRIBUTION DU PROJET DU SUROÎT

LE MINISTRE DES RESSOURCES
NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES
PARCS DU QUÉBEC

Proposant

-et-

HYDRO-QUÉBEC

Mise-en-cause

-et-

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

GROUPE STOP (G.S.)

Participants

**PRÉSENTATION DES TROIS ORGANISMES PARTICIPANTS
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES
GROUPE STOP**

Le 15 mars 2004

1. L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (AQLPA)

L'AQLPA est un organisme environnemental sans but lucratif incorporé suivant la partie III de la *Loi sur les compagnies*. Elle est l'un des plus anciens organismes environnementaux du Québec, ayant été fondée en 1982.

L'AQLPA a pour objet de favoriser et promouvoir des actions, des aménagements et des idées conformes au principe du développement durable. Elle vise notamment à regrouper les associations environnementales et para-environnementales afin de lutter contre les pollutions atmosphériques, leurs sources et leurs conséquences.

L'AQLPA a développé au Québec des approches innovatrices dans l'atteinte d'objectifs environnementaux par des instruments incitatifs, fondés sur le partenariat (Projet *Un air d'avenir* favorisant l'inspection, l'entretien et l'efficacité énergétique des véhicules routiers au Québec). Elle est également intervenue sur plusieurs projets énergétiques devant divers forums pour renforcer les instruments réglementaires et les instruments de planification existants afin de favoriser une stratégie de gestion à long terme des choix énergétiques incluant le développement de sources d'énergie moins polluantes, la conservation et l'efficacité énergétique.

L'AQLPA a notamment réalisé des interventions relatives à l'Accord Canada-Etats-Unis sur la pollution transfrontière. Elle a été particulièrement active dans la mise sur pied du *Débat public sur l'énergie* et a participé à celui-ci. Elle a pris part à l'étude du *Plan de développement 1993* d'Hydro-Québec ainsi qu'à plusieurs commissions parlementaires en matière énergétique. Elle a participé à des audiences du BAPE et autres audiences environnementales relatives à des projets de production énergétique.

Elle a notamment pris part aux audiences du BAPE relatives aux projets Le Suroît et TCÉ-Bécancour. Elle est membre de la Coalition citoyenne *Québec Vert Kyoto*, favorisant des décisions énergétiques qui soient bénéfiques d'un point de vue économique, social et écologique, demandant l'abandon du projet de centrale thermique Le Suroît et favorisant l'adoption d'alternatives vertes aux sources d'énergie polluantes.

Elle a également fait partie de groupes de travail sur l'énergie institués dans le cadre du *Mécanisme québécois de concertation sur les changements climatiques*.

L'AQLPA participe, conjointement avec *Stratégies Énergétiques*, à la cause tarifaire 2004-2005 du Distributeur (R-3492-2002), et a participé à l'examen des normes de fiabilité de TransÉnergie

Régie de l'énergie - Dossier R-3526-2004

Avis sur la sécurité énergétique des Québécois à l'égard des approvisionnements électriques (2003-2010) et la contribution du projet du Suroît

(R-3498-2002), à l'examen des actifs de 2003 d'Hydro-Québec Distribution (R-3501-2002) ainsi qu'à l'examen de l'option interruptible offerte aux clients du tarif L d'Hydro-Québec Distribution (R-3518-2003). Elle participe actuellement, avec *Stratégies Énergétiques*, à la mise à jour 2004 du Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ) d'Hydro-Québec distribution (R-3519-2003).

L'AQLPA a participé également, conjointement avec *Stratégies Énergétiques* aux causes tarifaires 2003-2004 de SCGM (R-3510-2002) et de *Gazifère inc.* (R-3514-2003). L'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques*, l'*Association canadienne d'énergie éolienne (ACÉE)* et l'*Association de climatologie du Québec* interviennent aussi conjointement dans le dossier générique sur les frais des participants (R-3500-2002).

L'AQLPA s'associe à *Stratégies Énergétiques* aux fins du présent dossier, dans une perspective de continuité avec les interventions antérieures logées dans les dossiers de la Régie.

2. STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

Stratégies Énergétiques (S.É.) est un organisme environnemental sans but lucratif incorporé suivant la partie III de la *Loi sur les compagnies*.

Elle s'est dotée pour mission de promouvoir les objectifs du développement durable dans les domaines de l'énergie, de la gestion des ressources, de l'aménagement du territoire et des transports, en favorisant une planification stratégique harmonisant les considérations environnementales, énergétiques, sociales et économiques, d'une manière équitable entre les générations et entre les nations. Cette mission est accomplie au moyen d'interventions publiques, de recherches et de communications.

Stratégies Énergétiques (S.É.) vise à développer des outils d'analyse stratégique intégrant l'ensemble des filières de production énergétique desservant le marché, les perspectives de recherche-développement, les profils de consommation interne et les échanges nord-américains, suivant les principes du développement durable exprimés par le *Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Rapport Brundtland)* de 1987, "*Notre avenir à tous*". Dans cette perspective, *Stratégies Énergétiques (S.É.)* examine les possibilités offertes non seulement par les instruments réglementaires, mais également par des instruments économiques (tarifs, redevances, écotaxes, permis échangeables d'émissions ou crédits de réduction, réforme fiscale, etc.).

Stratégies Énergétiques (S.É.) était membre de la *Table sur l'électricité* mise en place par les gouvernements fédéral et provinciaux dans le cadre du *Processus national sur les changements climatiques* en 1998-1999. Ses services ont également été retenus en 1998 par le ministère de

Régie de l'énergie - Dossier R-3526-2004

Avis sur la sécurité énergétique des Québécois à l'égard des approvisionnements électriques (2003-2010) et la contribution du projet du Suroît

L'Environnement du Québec dans le cadre des démarches ayant abouti à la mise en place d'un *Mécanisme québécois de concertation sur les changements climatiques*. *Stratégies Énergétiques* a par la suite été retenue en 1999 comme expert-conseil à la présidence du *Groupe de travail sur la production, le transport et la distribution de l'énergie* institué dans le cadre de ce *Mécanisme*.

Stratégies Énergétiques (S.É.) a, conjointement avec *l'Association canadienne d'énergie éolienne (ACÉE)*, participé au dossier et présenté un mémoire auprès de la Régie de l'énergie sur la préparation d'un guide sur les frais des participants à ses audiences (R-3412-98). Elle a également collaboré en 1999 à la participation, au mémoire et aux autres représentations écrites du *Groupe STOP* et de la *Coalition Verte* sur la production privée d'hydroélectricité devant la Régie de l'énergie (R-3410-98). En 2000-2001, elle intervient (conjointement avec le *Groupe STOP* dans la plupart des cas) dans la cause tarifaire 2001 de transport d'électricité par Hydro-Québec (R-3401-98), ainsi qu'aux dossiers relatifs au programme commercial de soutien à l'implantation des électrotechnologies (SIE) d'Hydro-Québec-Distribution (R-3453-2000), au tarif de puissance interruptible 2 d'Hydro-Québec-Distribution (R-3455-2000) et au tarif de secours d'Hydro-Québec-Distribution (R-3466-2001). En 2001-2002, *Stratégies Énergétiques (S.É.)* participe à l'étude du *Plan d'approvisionnement 2002-2011* d'Hydro-Québec Distribution (R-3470-2001, conjointement avec *l'Association canadienne d'énergie éolienne (ACÉE)* et le *Groupe STOP*), à son *Plan global en efficacité énergétique* (R-3473-2001, conjointement avec le *Groupe STOP*), au dossier relatif à l'allocation de son coût d'approvisionnement patrimonial (R-3477-2001, conjointement avec le *Groupe STOP*) et à deux dossiers relatifs au tarif BT (R-3471-2001 et R-3490-2002). En 2002-2003, dans le domaine électrique, *Stratégies Énergétiques* participe, conjointement avec *l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, à la cause tarifaire 2004-2005 du Distributeur (R-3492-2002), à l'examen des normes de fiabilité du transporteur (R-3498-2002), à l'examen des actifs de 2003 du Distributeur (R-3501-2002), de l'option interruptible offerte aux clients du tarif L d'Hydro-Québec Distribution (R-3518-2003) et de la mise à jour 2004 du *Plan global en efficacité énergétique (PGÉE)* d'Hydro-Québec distribution (R-3519-2003).

Dans le domaine gazier, *Stratégies Énergétiques (S.É.)* est membre du *Comité de gestion du Fonds d'efficacité énergétique (F.E.É.)* de SCGM, conjointement avec le *Groupe STOP*, avec lequel elle intervient également à la cause tarifaire 2000-2001 de SCGM incluant son *Plan global d'efficacité énergétique*, des ententes négociées et le premier *Plan d'action du Fonds d'efficacité énergétique* (R-3444-2000), à la cause tarifaire 2002-2003 de SCGM (R-3484-2002), au groupe de travail sur la révision de la structure tarifaire de SCGM afin de favoriser l'efficacité énergétique (R-3481-2002), à la cause tarifaire 2000-2001 de *Gazifère inc.* incluant son plan de gestion de la demande (R-3446-2000), à la cause tarifaire 2002-2003 de *Gazifère inc.* (R-3489-2002) et à la demande d'approbation du programme commercial de SCGM axé sur le financement (R-3447-2000). *Stratégies Énergétiques* et *l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* ont également participé conjointement aux causes tarifaires 2003-2004 de SCGM (R-3510-2002) et de *Gazifère inc.* (R-3514-2003).

Régie de l'énergie - Dossier R-3526-2004

Avis sur la sécurité énergétique des Québécois à l'égard des approvisionnements électriques (2003-2010) et la contribution du projet du Suroît

Stratégies Énergétiques, l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), l'Association canadienne d'énergie éolienne (ACÉÉ) et l'Association de climatologie du Québec interviennent aussi conjointement dans le dossier générique sur les frais des participants (R-3500-2002).

Stratégies Énergétiques (S.É.) a participé à divers autres forums et conférences, dont les audiences du BAPE sur la gestion de l'eau, sur la réfection de la centrale hydroélectrique de Grand-Mère, sur le poste d'interconnexion permanent de l'Outaouais, sur la ligne de transport Hertel-Saint-Césaire, sur le projet de centrale thermique de Bécancour ainsi que plusieurs séances multipartites sur la conception de mécanismes domestiques de reconnaissance et d'échange de crédits et droits d'émission de gaz à effet de serre. *Stratégies Énergétiques (S.É.)* est membre de la Coalition citoyenne *Québec Vert Kyoto* favorisant des décisions énergétiques qui soient bénéfiques d'un point de vue économique, social et écologique, demandant l'abandon du projet de centrale thermique Le Suroît et favorisant l'adoption d'alternatives vertes aux sources d'énergie polluantes..

Des membres de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* ont également pris part, à travers d'autres organismes, aux audiences de la Régie de l'énergie relatives à l'énergie éolienne (R-3395-97), aux modalités d'établissement et d'implantation des tarifs de fourniture d'électricité (R-3398-98), à l'approbation des procédures d'examen des plaintes des distributeurs (R-3392-97), ainsi qu'au dossier de la valorisation énergétique des matières résiduelles devant le BAPE.

3. LE GROUPE STOP

Le *Groupe STOP* est l'un des plus anciens organismes environnementaux sans but lucratif du Québec, ayant été fondé le 7 octobre 1970 selon la partie III de *la Loi sur les Compagnies*.

Il oeuvre depuis plus de 30 ans à de nombreuses recherches, études, audiences publiques et communications relatives aux politiques, programmes et projets dans le domaine environnemental et dans le domaine de la production et de l'utilisation de l'énergie.

Le Groupe STOP a pour objectif prioritaire la protection de l'environnement et du patrimoine naturel et, dans ce cadre, soutient:

- L'utilisation des ressources naturelles dans une perspective de développement durable.
- La réduction de la demande d'énergie.
- La promotion du choix d'énergies renouvelables et non polluantes.

Régie de l'énergie - Dossier R-3526-2004

Avis sur la sécurité énergétique des Québécois à l'égard des approvisionnements électriques (2003-2010) et la contribution du projet du Suroît

- La réduction des émissions des gaz à effet de serre et autres polluants dans la production et la consommation de l'énergie.
- La prise en compte des externalités environnementales.
- L'approvisionnement fiable et durable de l'énergie électrique produite au Québec pour satisfaire les besoins de la population du Québec.
- La participation réelle du public dans le processus décisionnel.

Dans le domaine de l'énergie, les activités du *Groupe STOP* au cours des 33 dernières années incluent notamment:

- 1977: Mémoire à la Commission parlementaire des richesses naturelles en vue de l'élaboration d'une politique énergétique au Québec.
- 1981: Lancement du concours *OIKOS* en vue de favoriser l'efficacité énergétique dans les bâtiments.
- 1982: Le Groupe STOP reçoit le prix *Naturas* du ministère de l'Environnement du Québec.
- 1986: Présentation d'un mémoire à la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland)*.
- 1987: Le président du Groupe STOP, Monsieur Charles Mallory siège au *Groupe de travail national sur l'économie et l'environnement*, constitué à la suite du rapport de la *Commission Brundtland* en vue de préparer la réponse du Canada.
- 1987: Présentation d'un mémoire au *Comité consultatif de la confluence énergétique*, sur les choix énergétiques du Canada au seuil du 21^e siècle.
- 1988-1999: Participation à de nombreux groupes de travail multipartites, tant au niveau fédéral que provincial, sur les émissions atmosphériques produites par les centrales thermiques, les raffineries de pétrole et les véhicules neufs et usagés.
- 1989: Mémoire à l'*Office national de l'énergie* concernant la requête d'Hydro-Québec pour une licence d'exportation d'électricité à la *New York Power Authority*.
- 1991: Mémoire au *BAPE* concernant le projet de construction par Hydro-Québec d'une centrale électrique à turbine à gaz (cycle simple, mazout no.2) à Bécancour.
- 1992: Participation aux consultations publiques et présentation d'un mémoire sur le plan de développement d'Hydro-Québec pour 1993-1995.

-
- 1994: Mémoire au *BAPE* concernant le projet de centrale électrique de valorisation de biogaz au Centre de Tri et d'élimination de déchets de Gazmont inc. (ancienne carrière Miron).
 - 1994: Participation à la consultation publique et présentation d'un mémoire au ministère des Ressources Naturelles du Québec sur la Planification intégrée des ressources (P.I.R.).
 - 1994: Participation à la consultation publique et présentation d'un mémoire sur le plan de développement d'Hydro-Québec pour 1996-1998.
 - 1994-1995: Rapport de recherche sur l'efficacité énergétique pratiquée par *Ontario Hydro* (contrat de recherche d'Hydro-Québec dans le cadre de l'étude de son plan de développement).
 - 1995: Participation à la consultation publique et présentation d'un mémoire au *Débat public sur l'énergie au Québec*.
 - 1996: Mémoire sur le projet de *Loi sur la Régie de l'énergie* du Québec.
 - 1996: Participation à la consultation publique et présentation d'un mémoire au *BAPE* dans le cadre de l'audience générique sur la gestion des matières résiduelles au Québec.
 - 1998: Participation, à travers le *Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE)* à l'audience de la Régie de l'énergie sur l'énergie éolienne et à la préparation du mémoire du ROEE (R-3395-97) et à celle sur les modalités d'établissement et d'implantation des tarifs de fourniture d'électricité et à la préparation du mémoire du ROEE (R-3398-98). Il est à noter que le Groupe STOP ne fait plus partie du ROEE depuis 1998.
 - 1998-1999: Membre du *Groupe de travail sur le transport* dans le cadre du *Mécanisme québécois de concertation sur les changements climatiques*.
 - 1999: Participation, conjointement avec la *Coalition verte* et avec la collaboration de *Stratégies Énergétiques*, à l'audience sur la Régie de l'énergie sur la production privée d'hydroélectricité au Québec (R-3410-98).
 - 1999: Participation à la consultation publique et présentation d'un mémoire au *BAPE* sur la gestion de l'eau au Québec.

-
- 2000-2001: Intervention auprès de la Régie de l'énergie à l'audience sur la détermination du coût moyen du transport et la modification des tarifs de transport d'électricité par Hydro-Québec (R-3401-98), conjointement avec *Stratégies Énergétiques*.
 - 2000: Intervention auprès de la Régie de l'énergie dans la cause tarifaire 2000-2001 de SCGM, incluant l'approbation de son *Plan global d'efficacité énergétique* (R-3444-2000), conjointement avec *Stratégies Énergétiques*.
 - 2000: Intervention auprès de la Régie de l'énergie quant à la demande d'approbation du programme commercial de SCGM axé sur le financement (R-3447-2000), conjointement avec *Stratégies Énergétiques*.
 - 2000: Intervention auprès de la Régie de l'énergie dans la cause tarifaire 2000-2001 de *Gazifère inc.* (R-3446-2000), conjointement avec *Stratégies Énergétiques*.
 - 2001: Membre du *Comité de gestion du Fonds d'efficacité énergétique (F.E.É.)* de SCGM et intervention auprès de la Régie de l'énergie dans la cause tarifaire 2001-2002 de SCGM (R-3463-2000), incluant l'étude du premier *Plan d'action du Fonds d'efficacité énergétique*, conjointement avec *Stratégies Énergétiques*.
 - 2001: Intervention auprès de la Régie de l'énergie quant au programme commercial de Soutien aux électrotechnologies d'Hydro-Québec Distribution (R-3453-2000), conjointement avec *Stratégies Énergétiques*.
 - 2001: Intervention auprès de la Régie de l'énergie quant à la demande d'Hydro-Québec de modifier son tarif de secours (R-3466-2001), conjointement avec *Stratégies Énergétiques*.
 - 2001: Intervention auprès de la Régie de l'énergie dans la cause tarifaire 2001-2002 de SCGM (R-3463-2001).
 - 2001: Intervention auprès de la Régie de l'énergie dans la cause tarifaire 2001-2002 de *Gazifère inc.* (R-3464-2001).
 - 2001: Intervention auprès de la Régie de l'énergie quant à la procédure d'appel d'offres et d'octroi des contrats d'approvisionnement d'Hydro-Québec Distribution et son code d'éthique (R-3462-2001).
 - 2001-2002: Intervention auprès de la Régie de l'énergie sur le Plan d'approvisionnement 2002-2011 d'Hydro-Québec Distribution (R-3470-2001), conjointement avec *Stratégies Énergétiques* et l'*Association canadienne d'énergie éolienne (ACÉEÉ)*.

Régie de l'énergie - Dossier R-3526-2004

Avis sur la sécurité énergétique des Québécois à l'égard des approvisionnements électriques (2003-2010) et la contribution du projet du Suroît

- 2001-2003: Intervention auprès de la Régie de l'énergie quant à l'étude du *Plan global d'efficacité énergétique* d'Hydro-Québec Distribution (R-3473-2001), conjointement avec *Stratégies Énergétiques*.
- 2001-2002: Intervention auprès de la Régie de l'énergie sur l'allocation du coût d'approvisionnement patrimonial d'Hydro-Québec Distribution (R-3477-2001), conjointement avec *Stratégies Énergétiques*.
- 2002-2003: Intervention auprès de la Régie de l'énergie aux fins de participer au groupe de travail de SCGM sur la révision de sa structure tarifaire en vue de favoriser l'efficacité énergétique (R-3481-2002), conjointement avec *Stratégies Énergétiques*.
- 2002: Intervention auprès de la Régie de l'énergie dans les causes tarifaires 2002-2003 de SCGM (R-3484-2002) et de *Gazifère inc.* (R-3489-2002), conjointement avec *Stratégies Énergétiques*.
- 2002-2003: Intervention auprès de la Régie de l'énergie quant à l'évaluation du mécanisme incitatif de SCGM et à son renouvellement (R-3494-2002), conjointement avec *Stratégies Énergétiques*.

Le Groupe STOP tient également des activités dans d'autres domaines environnementaux.